



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

politique de la ville

Question écrite n° 90204

### Texte de la question

M. Yvan Lachaud appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité sur les propositions exprimées par le Conseil national des villes (CNV) concernant la refondation de la politique de la ville. Rappelant que la lutte contre la ségrégation et les exclusions est le fondement même de la politique de la ville, le CNV souligne que, paradoxalement, l'immigration et la politique d'accueil des migrants en reste l'un des « points aveugles ». C'est pourquoi le CNV demande que, dans le cadre de la politique de la ville, soient pris en compte les apports et les besoins spécifiques des habitants migrants, dans tous les domaines, de la vie quotidienne. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

### Données clés

**Auteur :** [M. Yvan Lachaud](#)

**Circonscription :** Gard (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 90204

**Rubrique :** Aménagement du territoire

**Ministère interrogé :** cohésion sociale et parité

**Ministère attributaire :** travail, relations sociales et solidarité

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 mars 2006, page 3226